Compte courant postal. — N° 151 (EDITION DU MATIN) DIMANCHE 1er JUILLET 1900

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr. Les autres Départements et l'Etranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Wattebled, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 50, rue de la Madeleine. — A Montreux, chez M. Hinsel Lamotte, rue de la Station. — En vente à Paris aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare

Ce numéro comprenant SIX PAGES ne doit être vendu que 5 centimes

LE SOCIALISME MINISTÉRIEL

La grande bataille est maintenant engagée entre les deux partis collectivistes : car il y a maintenant, à n'en plus douter, deux partis en présence. Celui des purs, de l'école Jules Guesde et Vaillant, des hommes de principe et de doctrine qui continuent à prêcher le dogme de la nationalisation de tous les instruments de travail, autrement dit de l'expropriation générale, et celui des politiciens, des opportunistes, de l'école Millerand et Jaurès, qui n'ont plus qu'un unique principe, conquérir le gouvernement et y rester le plus longtemps possible. C'est la théorie des nouvelles couches appliquée par les socialistes, après l'avoir été par les radicaux ; et elle ne laisse pas que d'être très fructueuse pour ceux qui savent la mettre en pratique.

Elle a malheureusement des nécessités inéluctables qu'il faut subir, et la première de toutes c'est de capituler sans cesse et de fouler aux pieds engagements et programmes électoraux; pour garder l'assiette au beurre, il faut savoir avaler des couleuvres énormes sans faire la grimace.

C'est ainsi que, pour sauver le portefeuille de M. Millerand, les socialistes ministériels ont été condamnés à voter la motion Massabuau qui réprouvait les doctrines collectivistes et proclamait qu'elles n'étaient qu'une façon d'abuser les travailleurs.

Heureusement, le Comité central socialiste était là qui veillait, et on comprend aisément qu'il n'ait pas laissé passer sans une énergique protestation une aussi formidable énormité morale et sociale. Institué par le grand congrès du mois de mai, pour diriger la marche du parti et ramener tout le monde au respect de l'évangile collectiviste, il aurait perdu sa raison d'être et son autorité s'il n'avait pas excommunié les hérétiques qui venaient de proclamer par leur vote, à la face du monde, que le collectivisme n'était qu'une farce électorale destinée uniquement à amorcer les travailleurs pour en faire le marchepied des coureurs de portefeuille.

Le Comité central n'a donc fait que son devoir en flétrissant les socialistes ministériels qui l'avaient bravé avec tant d'insolence.

Mais voilà qu'aujourd'hui, les ministériels relèvent le gant et signifient au Comité central, par un ordre du jour motivé, qu'ils n'entendent pas se soumettre à sa censure. Ils lui déclarent brutalement qu'il n'a pas *le droit de censurer les plus qui ne dépendent que du suffrage universel.*

C'est fort bien, mais alors pourquoi les élus n'ont-ils pas dit cela plus tôt ? Pourquoi n'ont-ils pas fait leurs conditions lors du fameux congrès général qu'ils nous présentaient avec tant d'orgueil comme une sorte d'assemblée constituante du parti, à laquelle tout le monde devait se soumettre ? Pourquoi étaient-ils si modestes alors, quand ils sont si fiers aujourd'hui ?

Le secret de leur double attitude est trop facile à deviner. Les socialistes ministériels ont subi la loi du congrès, parce qu'à ce moment ils se faisaient encore l'illusion de croire qu'ils pourraient continuer leur double jeu consistant à prodiguer à leur clientèle les grands mots et les promesses pompeuses, pour la garder, et à laisser leur programme à la porte du Parlement, pour garder le pouvoir avec tous ses avantages.

C'était une manière habile de tromper tout le monde et elle ne pouvait avoir qu'un temps. Aujourd'hui tous les yeux commencent à s'ouvrir, et il se trouve que ce jeu de bascule ne contente plus personne.

Dans les régions gouvernementales on se dit qu'après tout on n'a rien gagné à cette opération déshonorante, qui consiste à introduire, contre la volonté du pays, un collectiviste au gouvernement, puisqu'il menace de rester tout seul, de n'avoir plus de parti et que, demain, le danger révolutionnaire sera le même qu'aujourd'hui.

Quant à la masse des travailleurs, qu'on avait si savamment embrigadés aux dernières élections à force de promesses menteuses, et qui voit les chefs qu'elle s'était donnés condamner publiquement leur doctrine, comment ne serait-elle pas indignée et écœurée de ce qu'elle voit ?

Puisse-t-elle profiter de cette leçon de choses et comprendre enfin qu'elle fait fausse route, qu'elle tourne le dos à ses intérêts, et que ses véritables amis ne sont pas ceux qui la flattent et qui la trompent !

CHOSES ET AUTRES

Un gourmet s'est attablé solitaire dans un grand restaurant et déguste un mets raffiné, tandis que des dineurs, autour de lui, enveloppent bruyamment.

Troublé et agacé par ce tapage, le gourmet fait appeler le restaurateur en personne :

— Voyons, est-ce qu'on ne pourrait pas obtenir un peu de silence ? On ne sait vraiment pas ce qu'on mange; ici !

***

Dans la rubrique « Conseils de famille » nous relevons, dans un journal du matin, l'alléchante annonce que voici :

« Occasion à saisir. — Maison marchant toute seule, avec un peu de roulement, etc... »

Si les maisons elles-mêmes se mettent à courir, comment lutter, après cela, des progrès de l'automobilisme !

Informations

M. G. THIEBAUT CANDIDAT A NIORT

Paris, 29 juin. — M. Déroulède envoie à la « Presse », la dépêche suivante : « Georges Thiébaud, qui vient de passer deux jours à Saint-Sébastien, part pour Paris ; il est définitivement candidat pour la députation à Niort. La réussite de sa candidature sera la plus éclatante et la plus utile protestation de tous les républicains nationalistes. »

BRUIT DE LA REVOCATION DE M. MONTJARRET

Paris, 29 juin. — On annonce à la « Patrie » que M. Montjarret serait révoqué de ses fonctions de piqueur à l'Elysée. Le motif de cette disgrâce résiderait tout entier dans les manifestations qui se font sur son nom toutes les fois qu'il accompagne M. Loubet. On se souvient de l'accueil qui fut fait au chef de l'Etat, à Longchamps, le jour du Grand-Prix. Il fut salué, à son arrivée et à son départ, des cris nourris de : « Vive Montjarret ! »

INDEMNITE DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le Conseil d'Etat vient de déclarer illégale l'indemnité perçue par les conseillers municipaux de Paris.

Un avocat, Me Merlin, avait demandé à être dégrevé du demi-centime additionnel imposé pour subvention aux familles nécessiteuses des réservistes.

Or, la loi de 1882 déclare que ce centime additionnel pour cette cause ne peut être perçu que lorsque les crédits municipaux sont insuffisants.

Le Conseil d'Etat déclare que les crédits de Paris n'auraient pas été insuffisants si les conseillers municipaux n'avaient pas perçu une indemnité illégale de 460,000 francs. Il dégage Me Merlin du demi-centime additionnel.

LES CARTES A JOUER

Le « Journal officiel » publie un décret modifiant ainsi l'article 3 du décret du 31 décembre 1895, relatif aux cartes à jouer :

« Les cercles, clubs ou casinos ne pourront, sauf autorisation spéciale de la régie, obtenir livraison de nouveaux jeux de cartes qu'en rapportant les as de trèfle et les valets de trèfle des jeux précédemment livrés.

» Les as de trèfle et les valets de trèfle ainsi rapportés seront conservés par les fabricants jusqu'à la plus prochaine vérification des employés de la régie auxquels lesdits as et valets de trèfle devront être représentés, pour être ensuite détruits en leur présence. »

LA DISGRACE DE M. DE SELVES

Paris, 29 juin. — L'« Echo de Paris » dit apprendre d'une source autorisée que la disgrâce du préfet de la Seine, M. de Selves, est chose arrêtée. Son successeur, dont la nomination paraîtra incessamment, serait M. Cazelle, ancien directeur de la Sûreté, protestant et dreyfusard militant.

LE CONGRES DES AGRICULTEURS ET L'IMPOT SUR LE REVENU

Paris, 29 juin. — Dans sa séance d'hier le congrès des agriculteurs de France a, sur un rapport très documenté de M. René Lavallée, émis un vœu contre l'impôt sur le revenu.

LES QUATRE CONTRIBUTIONS

Paris, 29 juin. — La commission du budget a achevé l'examen du projet des quatre contributions, sauf : 1° l'amendement concernant la revision de la taxe sur la propriété bâtie ; 2° l'article 6, relatif à l'extension du droit de main-morte, au sujet duquel M. Plichon a soulevé la discussion dont nous vous avons entretenu hier.

LE GENERAL RENOUARD VICTIME D'UN ACCIDENT A BREST

Brest, 29 juin. — En descendant l'escalier de l'intendance, à la caserne du Château, à Brest, qu'il venait de visiter, le général Renouard commandant le XIe corps d'armée, est tombé et s'est fracturé le péroné de la jambe gauche. Après un pansement à la caserne, le général a été transporté dans une voiture d'ambulance à l'hôtel où il est descendu et où les médecins du 19e de ligne le soignent.

L'amiral Barrera et les colonels de la garnison sont allés rendre visite au général. L'inspection finissait demain.

LA MAISON HANTEE A PARIS

Paris, 29 juin. — Le « mystère » de la rue de Bourgogne est éclairci. Ainsi que nous le faisions prévoir il y a quelques jours, les cris et les plaintes qui avaient ému l'âme sensible de Mlle Marie Baron étaient dus à des causes toutes naturelles.

Au n° 55 de la rue de Bourgogne habitaient les époux E... et leur enfant, âgé de cinq ou six ans. Cet enfant n'était pas en bonne santé. Il pleurait fréquemment et, parfois, réveillé par la douleur, poussait des gémissements. Il est fort possible que Mlle Marie Baron ait entendu cet enfant crier : « Je souffre ! maman, j'ai mal à la jambe : »

Elle conclut, avec un peu trop de précipitation, qu'il y avait un enfant martyr dans le voisinage.

Le ménage E... ayant déménagé fut remplacé par les époux B..., dont le fils, âgé de trois ans, est capricieux et pleure, lui aussi, assez souvent. Sa voix est plus faible que celle de l'enfant E..., puisqu'il est plus jeune. On sait que cette particularité frappa Mlle Baron, qui en déduisit que l'« enfant martyr » était près de succomber.

LE NOUVEAU PRESIDENT DE LA CHAMBRE ITALIENNE

M. Vila a été élu hier soir président de la Chambre italienne par 304 voix contre 79. — Une commission va être désignée pour modifier le règlement de la Chambre.

UN MARIAGE SENSATIONNEL

Le mariage du prince impérial d'Autriche et de la comtesse Chotek, qui sera célébré à Reichstadt, le premier juillet, en très grand apparat, défraie toutes les conversations de la haute société viennoise.

Considéré comme perdu, au cours de sa dernière maladie, et presque abandonné par les médecins, l'archiduc se serait livré aux bons soins de la comtesse Chotek et aurait fait le vœu de l'épouser, s'il venait à guérir.

L'archiduc tient aujourd'hui son engagement, considéré comme sacré par l'empereur lui-même.

François-Joseph n'aurait, en effet, donné son consentement qu'en raison de ce vœu, dont l'existence lui a été ultérieurement révélée.

La comtesse Chotek est grande et svelte ; elle a de très beaux yeux et une magnifique chevelure châtain. Sa tête est petite et d'une pureté de lignes absolument classique.

On prêtait au grand-duc héritier, l'intention de renoncer pour lui-même au trône et de relever le titre de duc d'Este dont il a hérité du duc de Modène, en même temps que d'une colossale fortune.

Il n'aurait renoncé à ce projet que pour céder aux instances de l'empereur qui, à son tour, aurait pris l'engagement d'autoriser le mariage dans les conditions déjà connues.

La comtesse Chotek prendra les titres d'altesse sérénissime, grande-duchesse consort, princesse Hohenberg.

L'OBOSTHERAPIE

Notre confrère Jean Carrère, qui pérégrine en ce moment au Cap, nous révèle un mode de médication tout à fait inédit.

Il a fait, là-bas, la connaissance du colonel Long — celui-là même qui, par la faute de ses chefs, perdit une douzaine de canons à Colenso.

Au cours de cette bataille, celui-ci fit montre d'un grand courage, le colonel fut dangereusement blessé par un obus, qui, en éclatant, atteignit ses yeux, sa poitrine et son foie.

On sait que, le tenant pour mort, les généraux s'empressèrent de rejeter sur lui la responsabilité du désastre. Mais, contre toute vraisemblance, le vaillant soldat se remit vite de ses blessures. Il est debout aujourd'hui et, c'est le cas de le dire, plus solide que jamais, son traumatisme l'ayant radicalement guéri d'une maladie de foie dont il souffrait depuis dix ans.

Voilà, certes, une nouveauté ! Mais, pour efficace qu'elle puisse paraître, nous doutons fort que l'obusthérapie soit acceptée de sitôt par les médecins — et surtout par leurs malades — comme traitement des affections du foie !

LE SIAM ET L'ANGLETERRE

Si l'on peut en croire la « Correspondance politique » de Vienne, le Siam aurait cédé à l'Angleterre toutes ses possessions de la presqu'île de Malaisie.

LA PESTE EN PORTUGAL

Brême, 29 juin. — D'après un avis du lazaret, un contrôle sanitaire est ordonné à Bremer-haven pour les navires venant de Porto et de l'avant-port de Leixoes, parce que la peste s'est de nouveau déclarée à Porto.

LE SOULEVEMENT DES ACHANTIS

Londres, 29 juin. — Les nouvelles reçues, jeudi soir, du pays des Achantis, sont de plus en plus mauvaises. Non seulement la colonne de secours n'avance pas, mais on a entendu une violente canonnade dans la direction de Coumassie, le 21 juin, lendemain de la date extrême de résistance que le gouvernement avait fixée. On en conclut que le gouverneur a dû tenter une sortie, mais on ignore le résultat. Une dépêche de Prahsu annonce qu'on s'attend à un vif engagement sur toute la ligne.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 29 juin. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le Conseil s'est occupé des affaires de Chine.

Finances

Le compte rendu officieux ajoute que le ministre des Finances a entretenu ses collègues de diverses questions qui se rattachent à la discussion des crédits supplémentaires et de la loi sur les quatre contributions qui viendront en discussion, il y a tout lieu de l'espérer, au commencement de la semaine prochaine.

Les Tribunaux de la Seine

Le garde des Sceaux a fait signer, par le président de la République, un projet de loi ayant pour but de sectionner la Chambre correctionnelle du tribunal de la Seine comme celle du tribunal civil.

HORRIBLE ASSASSINAT

d'une Jeune Fille à Verdun

Verdun-sur-Meuse, 29 juin. — Un crime vient d'être commis dans la commune d'Hermeville.

Mardi soir, vers six heures, un nommé Ernest Michel, âgé de vingt ans, menuisier au dit lieu, est entré chez Mme veuve Péroux, sa voisine, armé d'un bâton, avec l'intention de la voler, car il avait dissipé, quelque jours avant, le peu d'argent qui lui restait sur une somme de 2.000 fr. qu'il avait eu d'un héritage.

Il ne trouva au domicile de Mme Péroux que la fille de celle-ci, Victorine, âgée de vingt-deux ans ; après avoir échangé avec elle quelques propos indifférents, alors qu'elle était occupée à verser de la confiture dans des pots et au moment où elle se baissait pour prendre un objet dans le bas d'un buffet, Michel lui asséna sur la tête un violent coup de bâton ; dans la lutte qu'il engagea ensuite avec la jeune fille, il lui porta de son couteau de poche un terrible coup à la mâchoire, et ensuite armé d'un grand couteau de cuisine qu'il rencontra sous sa main, il lui coupa la gorge en sciant. Puis le meurtrier reprit à nouveau son couteau de poche pour achever la malheureuse.

Son crime accompli, Michel fouilla l'armoire qui se trouvait dans la pièce où gisait sa victime et où il trouva la somme de 137 fr. 50, puis s'esquiva par la fenêtre pour gagner les champs.

La mère de la jeune fille rentrant au logis et voyant ce terrible spectacle appela au secours ; on se mit à la poursuite de Michel sur lequel les soupçons s'étaient portés immédiatement. Il fut arrêté une heure et demie après, près de la gare d'Aix-Abancourt par le beau-frère de la victime qui le livra tout de suite à la justice.

La victime appartenait à une famille très honorable de la localité ; son père avait succombé il y a quinze jours des suites d'un accident de voiture.

ENCORE UNE BOMBE CHEZ M. BULOT

Paris, 29 juin. — La nuit dernière à minuit, un agent du dix-septième arrondissement de service à l'angle du boulevard Gouvion-Saint-Cyr et de la rue Galvani, aperçut une flamme devant la porte de l'immeuble n° 22, rue Galvani. Il se précipita et posa le pied sur la mèche d'un rat-de-cave adhérant à une boîte métallique.

M. Bulot, procureur de la République, qui demeure à cette adresse, rentrait à ce moment. Il fit appeler deux agents qui montèrent la garde devant la porte, et, à sept heures du matin, la voiture des explosifs du Laboratoire municipal venait enlever l'engin renfermant, paraît-il, de la poudre, de la grenaille de fer et du plomb.

Le plus grand mystère a été gardé sur cet attentat.

On se souvient que déjà c'est dans un immeuble qu'habitait M. Bulot, rue de Clichy, qu'une terrible explosion se produisit, le 27 mars 1892, attentat dont Ravachol était l'auteur.

Paris, 29 juin. — On n'attache aucune importance à la préfecture de police au prétendu attentat dirigé contre M. Bulot, juge d'instruction. L'engin trouvé la nuit dernière à sa porte rue Galvani, se composant d'une simple boîte de carton contenant un peu de poudre de chasse et trois cartouches de fusil Gras. La mèche était simplement enduite de pétrole. Cette boîte n'eût pu faire explosion attendu que la poudre employé fuse au feu et ne détonne qu'au choc. Il s'agit sans doute de l'œuvre d'un mauvais plaisant.

LE CONGRÈS DE LA VENTE DU BLÉ

Hier, à deux heures, à l'Hôtel de ville de Versailles, a été ouvert l'important congrès de la vente du blé.

Cette première séance a été présidée par M. de Courcel, sénateur, assisté de M. Paisant, président du tribunal civil de Versailles, secrétaire général du congrès.

Un grand nombre de délégués étrangers étaient présents, parmi lesquels M. Ruhinad, de Fribourg.

M. Jean Dupuy, ministre de l'agriculture, s'était fait représenter par M. Cartier Saint-René, attaché à son cabinet.

Versailles, 29 juin. — Aujourd'hui a eu lieu, sous la présidence du baron de Courcel la deuxième séance du congrès de la vente du blé. Les trois vœux suivants ont été adoptés :

1° Etablissement de mercuriales officielles des cours des grains avec le concours de commissions de trois membres désignés à cet effet par les associations agricoles, les Chambres de commerce et les municipalités.

2° Adjudications militaires faites à des dates régulières dans chaque centre d'approvisionnement militaire.

3° Réglementation des bourses de commerce. La séance a été levée à 4 heures.

AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Paris, 29 juin. — Au début de la séance, M. Grébauval lit un décret par lequel le Président de la République considérant que le vote de l'achat du livre d'Urbain Gohier ayant été annulé par le ministre de l'Intérieur, il n'y avait pas lieu à une annulation de cette délibération par le Conseil municipal. En conséquence, le Président de la République annule le vote de l'annulation. (Violent tumulte.) M. Paglani-Conti et plusieurs conseillers protestent avec une violente indignation.

Cet incident étant clos, M. Grébauval a lu une déclaration pour protester contre le refus opposé par le ministre de la marine à la réception de Marchand à l'Hôtel-de-Ville.

M. Galli a déposé un ordre du jour protestant contre la décision ministérielle et donnant au bureau le soin d'assurer l'exécution des deux délibérations du Conseil au lendemain même de la chute du Cabinet.

Le Préfet de la Seine proteste contre la phrase de l'ordre du jour par laquelle M. Galli dit que le gouvernement traite l'armée en suspecte.

L'ordre du jour pur et simple présenté par M. Landrin a été repoussé par 51 voix contre 26. L'ordre du jour Galli a été adopté à mains levées et l'ordre du jour Sauton par 47 voix contre 5.

AU TRANSVAAL

La bataille de Colenso

Le sort des combats meurtriers de Colenso et de Magersfontein a été décidé en peu d'instants par le feu nourri de la mousqueterie des Boers. Malgré l'abandon volontaire par ceux-ci de Ladysmith, malgré le coup de main assez hardi du général French à Kimberley, et quelle que puisse être l'issue des hostilités, les Boers resteront les héros de cette guerre, les héros du Transvaal, comme on les appelle déjà.

Ainsi que nous l'avons dit ailleurs, ces braves gens n'en sont pas plus fiers pour cela. Vainqueurs à Colenso et à Spion-Kop, le jeune général Boer Botha, racontait peu après ces affaires à un de nos correspondants, de la façon la plus simple, la première de ces batailles, dans les termes suivants :

En fait, la surprise de l'ennemi fut complète. Au début du combat, la cavalerie légère impériale et les réguliers britanniques s'avancèrent, la première le sabre au fourreau, les seconds, le fusil jeté négligemment sur l'épaule, en ordre irrégulier, jusqu'à 60 yards de mes hommes et de mes canons qui occupaient la colline de Hlangwani. Ce n'est que lorsqu'ils ne furent plus qu'à cette faible distance que nous ouvrîmes le feu, et comme on peut se l'imaginer cette partie du combat ne fut qu'un horrible massacre des Anglais. La déroute de l'aile droite britannique était complète.

L'aile gauche devait nous attaquer à Bridge-Drift, à environ six milles de Hlangwani. Sous les ordres d'un général, des forces anglaises considérables s'avançaient entre les commandos de Zoutpansberg et de Swaziland. Lorsqu'elles ne furent plus qu'à 200 yards de mes hommes, ceux-ci ouvrirent le feu et leur causèrent des pertes sensibles. Les Anglais firent preuve de la plus grande énergie et du plus grand courage pour tâcher d'atteindre nos lignes. Je dois dire que je n'ai jamais rien vu de plus héroïque que les charges qu'ils firent en cet endroit, sans cependant que ces efforts leur servissent à quoi que ce fût. Plusieurs fois ils furent repoussés. Tous ceux qui avaient traversés la rivière, furent faits prisonniers, tandis que le corps d'armée principal était complètement repoussé.

Le troisième point d'attaque, au centre de l'armée anglaise, se trouvait près de la voie ferrée. L'artillerie ouvrit d'abord sur nous un feu assez violent; mais j'avais donné des ordres formels à cet égard, et nos canons comme nos fusils restèrent muets. Ce silence engagea les Anglais à avancer davantage. Ils se dirigèrent en grosses masses compactes sur les points qu'occupaient les commandos de Krugersdorp et de Vryheid. Dès que ceux-ci ouvrirent le feu, l'infanterie anglaise fut littéralement fauchée. Cinq fois elle tenta de traverser l'ouragan de mitraille qui s'abattait sur elle. Aussitôt qu'un rang d'hommes était renversé, d'autres s'avançaient pour le remplacer,, mais sans jamais gagner un pouce de terrain. On les vit se retirer en désordre à la nuit tombante ,ayant échoué à l'aile droite, à l'aile gauche et au centre. Le champ de bataille était jonché de cadavres. A certaines places où l'attaque avait été plus dense et plus audacieuse, gisaient des monceaux de morts. Les Anglais étaient cinq ou six fois supérieurs en nombre aux hommes dont je disposais.

Le combat de Spion-Kop

Si la bataille de Colenso se termina par un ouragan terrible de mitraille contre le centre de l'armée du Royaume-Uni, le combat de Spion-Kop fut pour elle un effroyable carnage. Les rapports officiels anglais accusaient d'abord 1.700 hommes mis hors de combat. Il a été vérifié depuis que ce nombre était ridiculement au-dessous de la vérité.

Ce qu'il y a de certain ,c'est qu'il ressort d'une visite faite au champ de bataille même de Spion-Kop, faite huit jours après lecombat par M. Webster-Davies, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur des Etats-Unis, accompagné du consul d'Allemagne, que des quantités considérables de cadavres en putréfaction gisaient encore au milieu des rochers, grouillant de vers et à moitié dévorés par les vautours. On veud à Prétoria, faite deux jours après ce combat, une photographie, qu'on nous a envoyée, d'une tranchée renfermant soixante-quatre cadavres d'Anglais n'ayant pas été ensevelis.

Sur les instances du commandant boer, les Anglais, après de longs pourparlers, se décidèrent à disposer une centaine d'hommes pour enterrer leurs morts. La besogne fut toutefois si mal faite, et le champ de bataille répandait encore une odeur si nauséabonde, que le commandant boer écrivit au général Buller que s'il ne faisait pas mettre en terre les morts qui restaient, il en chargerait ses hommes. Le général Buller répondit qu'il acceptait cette offre, demandant au commandant de « lui envoyer la liste des frais. »

Si meurtrier fut le feu des Boers à cette affaire, que de tout un régiment, le « Lancaster », il n'est resté que deux cents hommes debout et un officier qui ont dû se rendre. Tant il avait perdu la tête, le lieutenant-colonel Bloemfield, commandant ce régiment, fut trouvé le lendemain matin par les Boers au milieu d'eux, demandant sa route pour retourner au camp anglais. Naturellement on lui fit rejoindre ses camarades prisonniers à Prétoria.

Si l'on pouvait se douter en Angleterre du dédain féroce avec lequel les généraux de ce pays traitent les malheureux enfants tombés au champ d'honneur, certes, les volontaires, malgré les primes qu'ils reçoivent, mettraient moins d'enthousiasme à s'enrôler pour cette cruelle guerre de l'or, ardemment réprouvée au sein d'un gouvernement qui, dans sa fureur despotique, a juré l'écrasement par la force brutale des paisibles et laborieuses populations de l'Orange et du Transvaal.

Commandant MAEL

CONGRÈS INTERNATIONAL DES MINEURS

Paris, 29 juin. — Le Congrès international des mineurs s'est terminé, ce matin. La séance était présidée par M. Edwards, délégué anglais.

La dernière question : L'examen et le contrôle du salaire, a été étudiée. Cette question est divisée en cinq propositions dont quatre sont proposées par la Belgique et une par la France. M. Cadot, du Pas-de-Calais, soutient la proposition française qui demande que : Les exploitants des mines remettent aux syndicats des mineurs un carnet des salaires payés en indiquant les heures de travail de l'entrée à la sortie des puits.

Le Congrès vote le principe de la création du carnet de salaires. Puis il décide de se réunir à Bruxelles en 1902.

On passe alors à l'élection du comité international qui se réunira dans six mois.

Sont élus : secrétaire-général, Benjamin Pickard (anglais) ; trésorier général, Abraham (anglais) ; délégués anglais : MM. Pickard, Ashton ; suppléant, Abraham.

Délégués allemands : MM. Sachse et Moeller. Délégués belges, MM. Calwaert, Ewerot ; suppléant, M. Matoille. Délégués français, MM. Lamoudin, Evrard ; suppléant, M. Bexant.

UN NOUVEAU SYNDICAT DES FILS PEIGNÉS

aux Etats-Unis

L'année dernière, un essai avait été tenté de former un trust des filatures de laine peignée. Il en avait été parlé, puis le silence s'était fait. Nous sommes informés que ce projet n'était qu'ajourné. Les promoteurs sont les mêmes, et l'un d'eux, est-il dit, a été en Europe et a réussi à obtenir l'appui financier nécessaire. Les fonds, dit-on, seraient de même source que ceux qui ont servi à constituer le Yorshire Combers'Trust.

L'intention du Trust n'est pas d'absorber toutes les usines faisant du fil peigné, mais de se rendre acquéreur d'environ une douzaine d'établissements existants sur partie desquels il a obtenu l'option.

On cite les noms des établissements suivants : D. Goff & Sons, Pawtucket, R. I. ; Centredale Worsted Mills, Centredale, R. I. ; Geo. C. Moore, North Chelmsford, Mass. ; Nonantum Worsted Company, Newton, Mass. ; Phœnix Mills, Philadelphie ; George Campbell & Cie, Philadelphia.

Ce projet n'a du reste rien de surprenant quand on se rend compte du prix obtenu par la façon de filature, système français. Ainsi, pour de la chaîne 1/40 anglais, 45155 mètres au kilo, on obtient 20 cents de façon par lb. anglaise, sans aucune idée de remboursement, cela fait une façon de filature de fr. 2,28 du kilo pour de la chaîne 44.000 mètres au kilo, la livre de 453 grammes et le franc valant 190 3/10 cents. En comptant largement le prix de main-d'œuvre et le salaire du directeur de la filature pour ce fil 1/40 on arrive à 5 cents par lb., soit environ 55 centimes du kilo. Il reste donc une marge de fr. 1.70 pour les frais généraux et les bénéfices.

LES TROUBLES EN CHINE

Nous savons, à présent, au prix de quelles terribles épreuves l'amiral Seymour est revenu à Tien-Tsin, mais le sort des ministres européens ne paraît pas bien clair. Toutes les dépêches s'accordent à dire que les ministres sont sains et saufs ; mais, dans les circonstances actuelles, ils ne seront vraiment saufs et sains que lorsqu'ils se trouveront sous la protection des canons européens, soit à Takou, soit à Tien-Tsin.

On s'occupe toujours de l'attitude de l'impératrice et on se demande si, comme on l'a dit, elle se prépare à désavouer les actes d'hostilités contre les étrangers. Certains organes semblent dire qu'elle a fait de son mieux pour protéger les représentants des puissances et qu'elle pourra encore mettre un frein à l'ardeur sauvage des Boxers.

Une dépêche de Che-Fou a même annoncé que l'impératrice, voyant les puissances résolues à aller jusqu'au bout, aurait laissé entendre qu'il valait mieux faire des ouvertures de paix.

Cette politique est une politique d'hypocrisie et le mal, un instant endormi, pourrait bien, un beau matin, se réveiller plus terrible que jamais. Aux puissances à ne pas s'y laisser prendre.

Les dernières dépêches disent que le prince Tuin, chef reconnu des Boxers, aurait remplacé l'impératrice douairière à la tête des affaires. Il convient d'attendre confirmation de cette nouvelle, à première vue invraisemblable.

Au Conseil des ministres

Paris, 29 juin. — M. Delcassé a donné connaissance, ce matin, au conseil des ministres, du télégramme par lequel le vice-roi de Yunnan, répondant au télégramme qu'il avait fait adresser par le ministre de Chine, décide qu'il a pris toutes les mesures nécessaires pour que M. François, ainsi que les missionnaires et les agents de Chemin de fer, gagnent le Tonkin en toute sécurité. Le vice-roi a fait décapiter ceux qui avaient ameuté la foule contre nos compatriotes, quand, le 7 juin, ils avaient voulu sortir de Yunnan-Sen.

M. François et ses compagnons ont quitté Yunnan le 24 juin. Le 27, ils étaient à Tong-Hai, à mi-chemin du Tonkin.

Des télégrammes de nos consuls à Shanghaï et à Che-Fou, annoncent la délivrance de Tien-Tsin, et la sortie, de Pékin, des ministres étrangers.

Le communiqué officieux n'ajoute aucun détail sur la sortie, de Pékin, des ministres étrangers.

Enfin, notre consul général à Shanghaï télégraphie, le 28, que les vice-rois de Nankin et d'Hankéou se sont engagés à garantir la sécurité des étrangers dans les provinces du sud et du centre, où l'ordre n'a, jusqu'ici, pas été troublé.

Le sort des ministres étrangers

Les nouvelles relatives à la situation des ministres étrangers à Pékin demeurent toujours très contradictoires. S'il semble à peu près acquis que les représentants des puissances ont quitté Pékin, il reste impossible d'affirmer dans quelles conditions le départ a eu lieu et dans quel lieu se trouvent les ministres actuellement.

Les représentants chinois en Europe ont tous communiqué aux gouvernements, auprès desquels ils sont accrédités, un télégramme qui leur aurait été envoyé par Li-Hung-Cheng, qui est à Canton, c'est-à-dire, bien loin de Pékin, mais le texte de cette communication n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Le représentant de la Chine à Saint-Pétersbourg annonce que, suivant des nouvelles de source sûre, les représentants diplomatiques étrangers ont quitté Pékin avec l'amiral anglais Seymour et se trouvent actuellement à douze milles de Tien-Tsin. On sait que le ministre de Chine à Washington a présenté hier une version identique au président Mac Kinley qui n'est montré méfiant.